



HAL
open science

Modèle instructionnel du rôle des unités linguistiques dans la construction dynamique du sens.

Gilles Col

► **To cite this version:**

Gilles Col. Modèle instructionnel du rôle des unités linguistiques dans la construction dynamique du sens.. Congrès: "L'homme au cœur des dynamiques sociales, territoriales et culturelles" - Symposium "Langage et Cognition" -, 2008, Poitiers, France. pp.1-22. halshs-00602529

HAL Id: halshs-00602529

<https://shs.hal.science/halshs-00602529>

Submitted on 23 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Modèle instructionnel du rôle des unités linguistiques dans la construction dynamique du sens.

Gilles Col
Université François-Rabelais, Tours
Laboratoire FoReLL, Poitiers

[Congrès « L'Homme au cœur des dynamiques sociales, territoriales et culturelles. », communication au symposium « Langage et Cognition », MSHS de Poitiers, 2008. A paraître]

Résumé

La construction du sens peut être définie comme la mise en place d'un espace de représentation, ou « scène verbale » (Victorri 1996, 1999), qui rend présents des procès et des entités. De ce point de vue, les unités linguistiques jouent toutes un rôle, que ce soit dans la *construction* ou bien dans *l'évolution* de la scène. Elles peuvent ainsi être définies par les *instructions* qu'elles apportent à la mise en scène verbale; c'est ce qui caractérise leurs « formes schématiques » (Culioli 1990), formulées par le principe de «convocation / évocation ». En guise d'exemple, *by* est une unité de l'anglais qui convoque sur la scène verbale un procès représentable par un intervalle borné, et évoque la qualification du procès par indirection. *By* participe ainsi indirectement à la mise en scène verbale. Le but de l'exposé est alors de montrer comment les unités linguistiques qui composent un énoncé s'assemblent par leurs formes schématiques - ie. l'ensemble des instructions fournies par l'unité - dans la mise en scène verbale. Dans cette perspective, on présentera une analyse approfondie de l'enchaînement de formes schématiques dans quelques exemples.

Abstract

The construction of meaning may be defined as the setting up of a space - also called a "verbal scene" (Victorri 1996, 1999) - which makes windowing processes and entities present for the speakers. From this point of view, every linguistic unit plays a part in verbal staging, either in the building or in the evolution of the scene. They can thus be defined by the staging instructions they express: this is what specifies their « schematic forms » (Culioli 1990), regulated by the convocation / evocation principle. By way of example, *by* is a unit of the English language which convokes a process that can be represented as a bounded interval and evokes the qualification of the process by indirection. Thus, *by* contributes indirectly to the construction of verbal scenes. The aim of this presentation is to show how the linguistic units of an utterance coalesce by virtue of their schematic forms (the set of instructions given by the unit) in verbal staging. Within this perspective, a detailed analysis of the sequential linking of schematic forms in a certain number of examples are discussed.

L'objet de la sémantique et d'une grande partie des recherches en sciences du langage concerne la construction du sens des énoncés. L'étude de cette construction peut se faire à plusieurs niveaux, allant du niveau textuel, à l'échelle d'unités larges (paragraphe, textes entiers, *etc*) jusqu'au niveau d'unités réduites à l'intérieur des énoncés, comme les mots grammaticaux et lexicaux ou bien encore certains morphèmes. La difficulté, scientifique et méthodologique, est de relier ces différents niveaux et notamment de mettre en relation le rôle des unités « individuelles » dans la structuration des textes et celui de la structure des textes dans le choix de certaines unités « individuelles ». Face à cette difficulté et à sa circularité, il est aussi possible d'envisager la construction du sens comme un processus dynamique. Dire que la construction du sens est considérée comme un processus dynamique implique alors de se doter d'un facteur temporel : étudier la construction du sens revient effectivement à décrire le processus même de cette construction, dans son déroulement propre. C'est en tout cas le choix méthodologique du présent travail : décrire la construction progressive du sens d'un énoncé au fur et à mesure de sa perception.

Pour atteindre cet objectif, nous allons poser l'hypothèse suivante : toute unité linguistique donne une *instruction* de construction du sens qui, associée aux instructions données par les autres unités, permet la mise en place d'un espace de représentation et l'émergence du sens global de l'énoncé. Ce qu'il va falloir définir dans un premier temps, c'est quelle instruction est donnée par une unité et sur quel modèle. Puis nous examinons comment ces instructions se combinent ensemble sans se contredire. Enfin, nous proposons des analyses détaillées, étape par étape, de la progression sémantique d'un énoncé.

1. PERCEPTION ET COMPRÉHENSION DU SENS. LES APPORTS DE LA PSYCHOLOGIE COGNITIVE

Afin de décrire la construction progressive du sens d'un énoncé, on peut se poser la question de savoir comment le sens est perçu, donc comment il est compris. Ce choix méthodologique répond à la nécessité d'envisager la construction du sens du double point de vue de l'interlocution. Si la construction du sens correspond à la mise en place d'une représentation, celle-ci s'élabore conjointement entre locuteurs, qui sont à la fois « constructeurs » et « percepteurs » du sens. De cette façon, un énoncé donne à voir une certaine représentation, c'est-à-dire une certaine mise en présence d'entités et de procès sur un espace intersubjectif créé par le langage que nous appelons ici, dans la lignée des travaux de Victorri, la « scène verbale » (Victorri 1996, 1999).

Dans cette optique, les recherches en psychologie cognitive portant sur la question de la compréhension, et en particulier les travaux de Le Ny (2005, 2004) sur la sémantique verbale, constituent un point de départ solide pour notre hypothèse. Le Ny précise effectivement que la compréhension repose sur un ensemble de processus qui se déroulent en mémoire de travail, par un « échange incessant entre la perception et la mémoire à long terme » (2004 : 166). Il distingue deux moments principaux : « [l']activation de significations préexistantes, notamment lexicales, et leur assemblage contrôlé par des règles de compétence syntaxiques et sémantiques ». Ces significations préexistantes sont en fait des représentations sémantiques à long terme stockées dans la mémoire à long terme ou « mémoire sémantique », et elles sont elles-mêmes le produit d'une construction et correspondent globalement aux connaissances lexicales et grammaticales. L'activation de ces connaissances se fait en interaction avec les données issues de la perception de l'énoncé et de ses unités. La perception de l'énoncé, de ses mots et de ses données grammaticales, fournit en fait d'autres informations partielles, conjointement avec les données qui viennent par ailleurs de la situation d'énonciation. Cette information externe est, comme l'explique Le Ny :

« saisie perceptivement et reconnue puis elle est interprétée de façon immédiate, par tout petits morceaux – ce sont les incréments – et finalement assemblée sémantiquement dans une représentation sémantique d'ensemble, qui constitue le sens construit de l'énoncé. » (2005 : 105)

Le traitement de l'énoncé, c'est-à-dire le processus global de compréhension de l'énoncé tel que l'on vient de le décrire, a quatre propriétés essentielles rappelées par Le Ny : il est automatique, très rapide, non conscient et irrépressible, au sens où il ne peut pas être arrêté.

« Lorsqu'un auditeur ou lecteur perçoit un énoncé courant, l'information que celui-ci véhicule est traitée et interprétée sans effort, et le sens est construit extrêmement vite, sans que l'intéressé prenne conscience ni des mots employés, ni de la structure grammaticale, ni du style, et encore moins de la façon dont son esprit / cerveau a fonctionné pour comprendre. » (2005 : 116)

Les informations lexico-grammaticales sont ainsi traitées au fur et à mesure de la perception de l'énoncé, par petits morceaux, et assemblées. Le processus est incrémental, c'est-à-dire qu'il correspond à un assemblage interactif et flexible de paquets d'informations partielles d'origines différentes. Le caractère incrémental du processus de traitement de l'information linguistique fait que le sens d'un énoncé est une série de représentations modifiées au fur et à mesure du traitement. C'est justement ces modifications et cette constante évolution dont on cherche à tenir compte dans la description de la construction du sens, à travers un modèle « instructionnel ».

2. POUR UN MODÈLE INSTRUCTIONNEL DE LA CONSTRUCTION DU SENS

2.1. Qu'est-ce qu'une « instruction » ?

Notre hypothèse est de proposer qu'une unité linguistique donne une instruction de construction du sens. Le terme même d'« instruire » est à prendre minimalement au sens de fournir des connaissances, des informations ou des directives. Dans le domaine de l'informatique par exemple, une instruction est une expression qui spécifie une opération. La définition qu'on peut en lire dans un dictionnaire comme le Oxford English Dictionary est la suivante :

INSTRUCTION : *Computers*. An expression in a program or routine, or a sequence of characters in a machine language, which specifies an operation (esp. a basic operation) and freq. also one or more operands, and results in its performance by the computer. (Oxford English Dictionary)

La notion d'« instruction » sous-tend en fait la sémantique cognitive, et on en trouve une illustration, entre autres, dans les travaux de G. Fauconnier et sa théorie des Espaces Mentaux. Un des concept-clés de cette théorie est effectivement le rôle de « constructeur d'espaces » que peut jouer une expression linguistique. Fauconnier distingue en fait les constructions grammaticales des autres expressions linguistiques, et pour lui, les premières fournissent des « instructions » de construction d'espaces. Dans cette perspective, l'instruction fournie est unique, mais elle peut avoir des effets très variés suivant le type de configuration cognitive (ou de réseau d'espaces de connaissance) sur laquelle elle opère :

« The space-building *instructions* associated with a particular grammatical construction are unique. [...] But the effects of such instructions may be widely different, depending on the configuration they operate on when they come into the discourse. » (Fauconnier 1997 : 65) [souligné dans le texte]

Fauconnier développe la notion d'instruction plus spécifiquement dans l'analyse des temps grammaticaux, qu'il considère comme donnant des informations sur les relations, les connexions, la structuration des représentations qu'il nomme « espaces mentaux »¹ :

« The tense combinations are not meaning properties of single sentences or propositions. They are codings of the discourse configuration into which the sentence fits. » (Fauconnier 1997 : 83)

¹ Col (à par.) propose une illustration détaillée du rôle des temps grammaticaux dans la mise en place des réseaux d'espaces mentaux.

La caractéristique centrale des instructions données par les temps grammaticaux ou toute autre construction grammaticale reste cependant qu'elle est sous-spécifiée :

« The language form contains *underspecified* instruction for space building. It can apply to infinitely many kinds of input ; and for any given input there is a finite number of outputs that it can yield » (idem, p. 65) [souligné dans le texte]

La notion de sous-spécification vient du fait que dans la perspective de Fauconnier, un espace mental (*ie.* une représentation) est analysable comme une structure partielle prise dans un réseau d'espaces qui s'enrichit dans le déroulement du discours et permet le déploiement du sens. Ainsi,

« une expression de langue qui intervient dans le discours au stade \underline{n} place alors un ensemble de contraintes sur la nouvelle configuration produite, cela en fonction de la configuration déjà engendrée au stade $\underline{n-1}$. » (Fauconnier 1991 : 231).

2.2. Instruction et forme schématique

Dans l'approche formelle de la construction dynamique du sens développée ici, la notion d'« instruction » reçoit une définition légèrement différente, mais elle est issue de l'approche développée par Fauconnier. Elle en partage surtout le caractère incrémental, pour reprendre l'expression de Le Ny vue plus haut, et sous-spécifié.

Tout d'abord, les instructions sont fournies par chacune des unités linguistiques d'un énoncé, et ce quelle que soit sa catégorie. Par ailleurs, ce qu'une unité linguistique donne comme instruction concerne directement la construction du sens et plus indirectement la mise en place d'un réseau d'espaces mentaux ou configuration de connaissances. On se place ainsi à un niveau abstrait et formel ; les instructions sont fournies par la « forme schématique » des unités, c'est-à-dire une représentation métalinguistique associée à une forme empirique. La notion de « forme schématique » développée par Culioli (1990) prend effectivement ici toute sa pertinence. Elle reflète les variations sémantiques régulées des

unités linguistiques, et propose un principe dynamique de déformation. Elle repose sur le constat suivant :

« Les phénomènes linguistiques forment des systèmes dynamiques qui sont réguliers, mais avec une marge de variation due à des facteurs d'une grande diversité : on a affaire à des phénomènes qui sont à la fois stables et plastiques. [...] La déformation est une transformation qui modifie une configuration, de sorte que certaines propriétés restent invariantes sous transformation, tandis que d'autres vont varier. [...] Pour qu'il y ait déformabilité, il faut que l'on ait affaire à une *forme schématique* (telle qu'il puisse y avoir à la fois modification et invariance), que l'on ait des facteurs de déformation et que l'on ait une marge de jeu, un espace d'ajustement muni de propriétés topologiques. » (Culioli 1990 : 129-130) [souligné dans la texte].

On voit à travers cette citation que la notion de forme schématique induit autant celle de dynamique que celle d'incrémental. Ainsi, dans la perspective défendue ici, qui reprend aussi le postulat de Fauconnier sur le caractère sous-spécifié des instructions fournies par les unités linguistiques, on considère que la forme schématique des unités linguistiques doit être formulée de façon à pouvoir prévoir son assemblage avec les autres formes schématiques des autres unités présentes dans l'énoncé. Si effectivement, le « sens » répond à une construction, chaque unité linguistique y joue un rôle, comme une « brique de construction »² si on file la métaphore constructionnelle, et ce rôle se joue avec les autres unités linguistiques. Une unité a ainsi besoin d'autres unités pour pouvoir jouer pleinement son rôle d'évocation d'« incrément » sémantique ; c'est ce qui constitue le « pôle d'invariance » d'un mot, pour reprendre l'expression de Paillard (2000) :

« Nous définissons le pôle d'invariance comme une forme schématique qui en tant que telle ne correspond à aucune des valeurs de l'unité. La notion même de forme schématique signifie que l'identité du mot est indissociable de sa relation au cotexte : en tant que schéma elle informe le cotexte, en tant que forme elle reçoit sa substance des éléments du cotexte qu'elle convoque. De ce point de

² L'expression est de Bernard Victorri.

vue, une forme schématique est assimilable à un scénario abstrait. »
(Paillard, 2000 : 101)

L'objectif ultime de notre hypothèse étant de décrire, pour un énoncé donné, la construction du sens *dans son déroulement même*, c'est là que la notion d'« assemblage » évoquée plus haut dans le domaine de la psychologie cognitive trouve sa pertinence. Le postulat que la description de la construction du sens peut se faire par la description de scénarios abstraits de certains lexèmes, comme le suggèrent les travaux de Culioli, peut être complété par le postulat que les formes schématiques *s'assemblent* pour construire du sens de l'énoncé. Mais l'assemblage des « incréments sémantiques » ne se fait pas au hasard, il est régulé et je considère ici qu'il est en fait dépendant des formes schématiques elles-mêmes et que celles-ci en donnent l'« instruction ». Une forme schématique doit effectivement prévoir, dans sa formulation, son assemblage avec une autre forme, reflétant ainsi la mise en place des relations prédicatives d'un énoncé.

2.3. *Quelques précisions méthodologiques*

Avant de décrire étape après étape la construction du sens de quelques exemples, je voudrais apporter certaines précisions méthodologiques.

Tout d'abord, le terme de « représentation » va prendre ici le sens de mise en présence sur le champ intersubjectif, c'est-à-dire la scène en construction, d'entités et de procès³. Le locuteur choisit de présenter sur la scène verbale des événements, des raisonnements, des émotions, des notions, *etc*, sous la forme d'entités ou de procès. Par définition, une entité est topologiquement individuable et stable dans son évolution sur la scène, alors qu'un procès présente les relations entre les entités et ces relations évoluent dans la temporalité de la scène. Cette conception se rapproche de celle de Langacker (1987 : 245) qui distingue les « procès » et les « choses » par un profilage temporel non nul pour les premiers et au contraire une absence de profilage

³ Sur cette question, l'approche développée par Gosselin (2005) est proche de la nôtre, notamment à travers la notion de simulation de perception.

temporel pour les seconds⁴. Un procès se définit aussi par une forme de temporalité qui ne caractérise pas une entité. Les entités et les procès sont en fait ce qu'évoquent les unités linguistiques convoquées sur la scène en construction. On considère que ces notions, sentiments, *etc.*, sont « étiquetés » par les unités linguistiques.

La définition des formes schématiques doit par ailleurs être suffisamment générale pour pouvoir prévoir les conditions de leur assemblage. L'instruction fournie par une unité via sa forme schématique est stable et unique, mais pour pouvoir permettre la déformation de ces formes, elle doit être compatible avec le plus grand nombre de cotextes possibles d'où son degré élevé de généralité. Elle doit surtout contenir les conditions même de l'assemblage avec d'autres formes. En effet, une partie du rôle d'une unité dans la construction du sens d'un énoncé donné n'est pas contenue dans cette unité, mais elle est liée à elle par sa forme schématique. Fondamentalement une forme schématique doit contenir la capacité de convoquer certains éléments pour que l'unité puisse vraiment jouer son rôle.

Dans la lignée des travaux de Victorri (1996, 1999), et de Col (2008, 2009a et 2009b), je vais formuler la forme schématique des unités concernées par les travaux présentés ici par le principe de « convocation » et d'« évocation » qui contient deux grandes étapes (*cf.* Victorri, 1999) :

- (1) d'une part, identifier ce qui doit être présent dans le co-texte et le contexte pour que l'unité puisse jouer son rôle dans la construction du sens et dont elle n'est pas elle-même porteuse : ces éléments sont convoqués par l'unité ;
- (2) d'autre part, déterminer ce que l'unité apporte à la construction en agissant sur les éléments qu'elle a convoqués ; cette action a un effet sur la scène verbale en construction, c'est-à-dire l'espace de représentation partagé par les interlocuteurs : c'est cela que l'unité évoque.

⁴ Cette distinction s'appuie aussi sur la différence entre le « summary scanning » ou « enregistrement global », et le « sequential scanning » ou « enregistrement en séquence » (Langacker 1987 : 144-145).

Il est nécessaire enfin de définir ces formes schématiques de manière systématique, comme une grammaire contenant un ensemble de règles, et sur un principe identique pour chaque unité afin d'en permettre l'assemblage. On pourra alors parler de « grammaire instructionnelle » sur le principe de convocation / évocation.

3. ASSEMBLAGE DYNAMIQUE DE FORMES SCHÉMATIQUES ET INSTRUCTION DE CONSTRUCTION DU SENS

3.1. La question de l'ordre de traitement des unités

Décrire la progression sémantique d'un énoncé amène à se poser deux grandes questions. La première est de déterminer quelle est l'instruction donnée par chacune des unités d'un énoncé. La réponse à cette question implique une description approfondie de chaque unité, dont un exemple est présenté plus bas. De cette description dépend la forme schématique de l'unité et sa capacité à s'assembler avec d'autres unités. La seconde question relève du traitement de chacune des unités de l'énoncé, et plus spécifiquement de l'ordre dans lequel ces unités sont traitées. Nous sommes effectivement dans une problématique de « traitement de l'information ». La notion d'« information » est à prendre dans un sens général ; elle recouvre tous les éléments écrits ou oraux qui participent à l'élaboration des représentations et qui font intervenir les connaissances du sujet. C'est en fait le principe cognitif fondamental à l'œuvre dans ce traitement qui est central ici. Ce principe cognitif est que les informations fournies par les unités linguistiques (lexicales, grammaticales, prosodiques) sont traitées au fur et à mesure du déroulement de l'énoncé. Ces informations ainsi traitées sont ensuite assemblées dans une représentation générale comme on l'a vu dans la première partie, ou plutôt dans *des* représentations qui vont permettre la compréhension de l'énoncé. La question de l'ordre dans lequel ces informations sont traitées est en fait le cœur du problème.

Afin de répondre à cette question, nous⁵ avons adopté les trois grands principes suivants :

- 1^{er} principe de traitement : les unités sont prises en compte au fur et à mesure qu'elles apparaissent dans la perception de l'énoncé.
- 2^{ème} principe : une fois prises en compte, si elles peuvent être traitées, elles le sont tout de suite conformément à leur forme schématique.
- 3^{ème} principe : si elles ne peuvent pas être traitées, elles sont mises en attente jusqu'à ce que les éléments qu'elles convoquent soient introduits sur la scène en construction.

Dans cette optique, les mots ont un rôle structurant : ils permettent aux notions (ensemble de propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif et générateur d'unités lexicales)⁶ d'être structurées et lexicalisées. Il faut cependant faire une distinction entre les mots grammaticaux et les mots lexicaux. Ces derniers ont comme rôle supplémentaire d'introduire les notions sur la scène, alors que les mots grammaticaux ont essentiellement un rôle structurant. Le plus fondamental est que tous les mots ont un rôle *relationnel* : ils permettent la mise en relation d'entités et de procès. Si on prend comme exemple le groupe nominal « a drink », la première unité qui se présente à la perception est l'article indéfini « a ». L'instruction fournie par cette unité est de convoquer une « notion d'entité », c'est-à-dire une notion indéterminée mais susceptible d'être profilée en entité, que l'on note « e », et d'évoquer une

⁵ Les remarques qui suivent sont le fruit d'une collaboration avec des chercheurs du laboratoire LaTTiCe (UMR 8094, CNRS/ ENS), notamment Jeanne Aptekman, Stéphanie Giraud et Bernard Victorri.

⁶ « Parler de notion, c'est parler d'un ensemble que l'on peut exprimer, par exemple, par « lire ; lecture ; livre ; lecteur ; bibliothèque ; *etc.* » et c'est dire qu'on ne peut pas ramener les choses à une unité lexicale ; celle-ci va servir de portemanteau, d'entrée, mais c'est tout. [...] Le problème est que la notion est quelque chose de virtuel et de productif. Elle n'est pas donnée dans toutes ses acceptions et c'est pour cela qu'elle ne peut pas correspondre à une unité lexicale. Elle est un générateur d'unités lexicales ; elle définit une classe d'opérations reliées. Elle désigne. » (Culioli 1990 : 53-54)

véritable entité issue de cette notion par extraction et notée E_n^7 . Mais au moment du traitement de « a », il n'y a pas d'autres éléments sur la scène, donc cette unité ne peut pas être traitée complètement et va être mise en attente ; elle ne peut rien convoquer. C'est seulement au moment où « drink » est pris en compte dans la perception et donc au moment où il est introduit sur la scène sous forme de notion indéterminée que « a » va exercer son rôle convocateur. Le traitement de « drink », sous l'effet de l'unité « a », correspond alors à sa « transformation » ou « profilage » en entité nominale. En effet, l'instruction fournie par « a » est de convoquer une « notion d'entité » comme on a dit plus haut, et d'évoquer une véritable entité issue de cette notion par extraction et notée E_n . On considère effectivement qu'un mot grammatical est porteur d'une opération métalinguistique, ici l'opération complexe d'« extraction » qui correspond en fait à une série d'opérations passant par le repérage d'une notion par rapport à une situation d'énonciation, le prélèvement d'un objet effectué sur cette notion et enfin la détermination quantitative de cet objet (Culioli 1999 : 46-47). L'instruction donnée par « a » est fondamentalement d'évoquer une entité et son passage de la notion /drink/ (pour reprendre la notation proposée par Culioli), que l'on note $n_{p/n}$ à l'entité E_n .

3.2. Définition d'une forme schématique sur le principe de convocation / évocation : l'exemple de l'unité BY

Avant de montrer comment assembler des formes schématiques et les instructions fournies par ces formes, il est nécessaire de montrer comment définir une forme schématique sur le principe de convocation / évocation. Dans cet objectif – et par manque de place – je reprends les conclusions d'une recherche précédente consacrée à l'unité *by* (Col, 2008).

Les emplois de *by* s'étendent des emplois spatio-temporels à des emplois instrumentaux et agentifs. Les grammaires de référence,

⁷ La lettre capitale indique que l'on a affaire à une entité et plus à une « notion d'entité », et la lettre « n » en indice indique que cette entité est issue d'une notion.

Quirk *et al.* (1985) ou Huddleston et Pullum (2002), attestent ces différents sens :

(1) Of the 60 or so gill-net vessels which had worked around the peninsula in the late 1970s, only half a dozen **remained by** 1986. (BNC, *British National Corpus*, ABC 1496). [sens temporel]

(2) Up the slope, at the top of his semi-circular steps, Alexander Menzies was waiting for them in his best silk coat like a dandy at a ball, with a straightfaced young man standing **by his side**. (BNC, AON 861) [sens spatial]

(3) Access is **by a stone stair** and from the first floor of the adjoining building, where there is a door. (BNC, AP8 587) [sens instrumental]

(4) Europe's fishing fleet "must be cut **by 40 per cent**" (BNC, J32 13) [ordre de grandeur]

(5) An alternative joke could be that it's almost big enough to hold all the staff of Penfolds, which is the biggest Australian wine company **by far**. (ACE) [changement scalaire]

D'un point de vue topologique, *by* permet d'évoquer les bornes d'un intervalle, que ce soit une butée dans le temps (1), une limite physique (2), la source d'un procès (3) ou bien encore l'écart entre les bornes de l'intervalle (4) et (5) -- les bornes étant construites par le procès lui-même dans ce dernier cas. On peut alors tenter de synthétiser ces différentes valeurs par le fait que dans les emplois agentifs / instrumentaux, comme dans les emplois spatio-temporels, *by* et le syntagme qu'il introduit participent de manière indirecte à la mise en scène verbale : ils qualifient le procès mais ne construisent pas à proprement parler son intervalle qui est mis en place par le procès lui-même. Pour (5) par exemple, *by far* qualifie l'intervalle en indiquant qu'il y a une distance entre les bornes sans plus, le point le plus élevé étant de toute façon donné par le superlatif lui-même et lié au sémantisme du procès. Dire que *by* évoque les limites d'un intervalle permet de dire que cette unité qualifie le procès et qu'ainsi, elle participe *indirectement* à la mise en scène verbale -- la construction de la scène relevant plus directement du procès. La notion d'indirection, qui est donc centrale pour *by*, fait que l'énoncé donne une *vision globale* de la scène à partir de deux points de vue différents (borne inférieure et/ou borne supérieure).

En se fondant sur ces observations, on peut formuler la forme schématique de *by* de la façon suivante :

- L'unité *by* convoque un élément E^{lt} et une entité E sur la scène verbale, et elle évoque la qualification de E^{lt} par E.

On constate qu'une telle formulation permet d'évacuer du « sens premier » de *by* toute valeur spatio-temporelle, tout en rendant ces valeurs entièrement compatibles. Elle permet surtout de se passer de « sens premier » en donnant directement à *by* un *rôle instructionnel* dans la construction du sens d'un énoncé. La présence des lettres capitales dans la notation (E^{lt} et E) marque par ailleurs que les éléments convoqués sur la scène par *by* ne sont pas des notions indéterminées, mais une entité déjà évoquée (une occurrence située) pour E et un élément déjà évoqué (un procès ou une entité situés) pour E^{lt} . Cette notation indique en conséquence que *by* sera traité de manière non prioritaire par rapport aux unités qui évoquent E^{lt} et E. Cette indication maintenant établie, il reste à examiner de près comment cette unité s'associe aux autres unités dans un énoncé donné par leurs formes schématiques respectives, donc comment ces schémas se déforment pour faire émerger le sens des énoncés.

4. EXEMPLE DE PROGRESSION SÉMANTIQUE D'UN ÉNONCÉ

Nous proposons maintenant de décrire la construction du sens d'un énoncé contenant l'unité *by* étape par étape, c'est-à-dire suivant le traitement des instructions fournies par les unités. Cela nécessite de disposer des instructions fournies par toutes les unités de l'énoncé. Pour l'instant, la définition de ces instructions est en cours (*cf.* Col en prép.), mais de larges indications seront données lors du traitement de chacune des unités. L'exemple choisi est relativement simple, afin de ne pas surcharger l'analyse :

(6) *He was standing by the window.*

On distingue dans cet exemple huit unités lexicales et grammaticales à traiter, que l'on peut présenter ainsi : HE – BE – [-

ED] – STAND – [-ING] – BY – THE – WINDOW. L'ordre de traitement de ces unités est identique à l'ordre dans lequel elles sont présentées dans les lignes qui suivent.

La première unité qui se présente à la perception est celle qui fait un lien avec la scène précédente, c'est-à-dire dans l'exemple, le pronom personnel sujet HE. Un pronom comme celui-ci convoque par définition sur la scène une entité humaine et masculine E la plus saillante. Celui à qui le pronom fait référence n'est pas situé sur la scène en construction, mais il a été construit et évoqué comme entité sur une autre scène, d'où sa notation en E (cf. 3.2). Donc HE convoque sur la scène une première entité correspondant à une occurrence située absente de la scène en construction et issue, par exemple, de la notion /Pedro/, c'est-à-dire la personne à laquelle renvoie le pronom. On obtient le schéma suivant correspondant à cette première étape de construction :

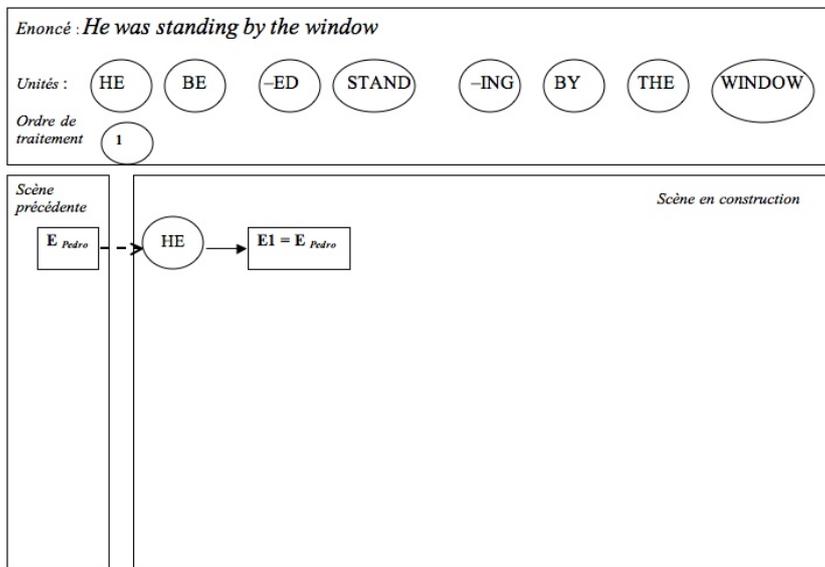


Figure 1 : traitement de HE

Ce schéma⁸ indique que lors de la perception de HE, une entité saillante E_{Pedro} construite sur la scène précédente est convoquée sur

⁸ La convention adoptée est que la flèche en pointillé indique ce qu'une unité convoque, alors que la flèche en trait plein indique ce qu'elle évoque.

la scène en construction, c'est-à-dire sur l'espace où se met en place le sens de l'énoncé. Cette unité, selon l'instruction fournie par sa forme schématique, évoque alors une première entité sur la scène en construction, d'où sa notation E_1 , et sa correspondance avec l'entité « d'origine », en l'occurrence une personne masculine, « Pedro ». L'instruction qui est donnée par HE est en définitive l'identification de E_1 et E_{Pedro} : $E_1 = E_{\text{Pedro}}$.

Se présentent ensuite à la perception les unités BE et -ED, mais c'est l'unité lexicale STAND qui va être traitée avant. En fait, BE et -ED sont prises en compte, mais ne peuvent pas être traitées tout de suite. BE donne effectivement comme instruction une identification entre deux éléments (procès ou entité), or à ce stade de la construction du sens, un seul élément, l'entité E_1 , est introduit sur la scène. BE est alors mis en attente jusqu'à ce que le second élément apparaisse et soit traité. De son côté, -ED ne peut pas être traité non plus, pour des raisons similaires et vu que cette unité donne l'instruction de repérage de l'identification évoquée par BE. C'est donc l'unité suivante, STAND, qui peut être traitée. C'est effectivement un mot lexical, et en tant que tel il évoque une notion sur la scène. A cette étape de la construction, cette notion est simplement mise en scène comme notion, et on la note : $n_1 = n_{\text{stand}}$. Cette notion sera structurée par la suite, entre autres grâce aux unités grammaticales ; mais à ce stade, c'est une notion indéterminée, notamment du point de vue de sa catégorie lexicale (nominale ou verbale). La figure 2 illustre cette étape :

Par économie de place, les schémas correspondant aux autres étapes de construction du sens ne seront pas tous présentés ici. Voir le schéma général.

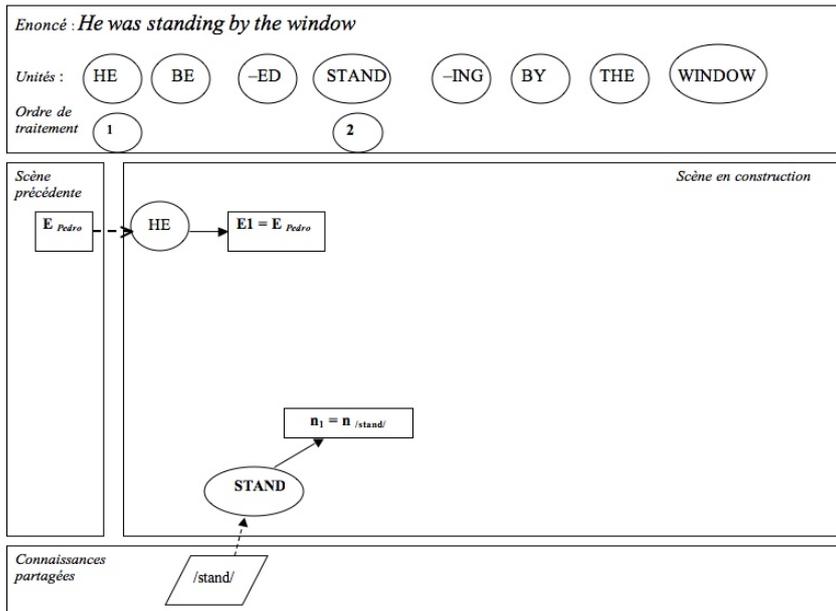


Figure 2 : traitement de STAND

On remarque que l'on a choisi de faire provenir les notions des « connaissances partagées », c'est-à-dire de l'ensemble des connaissances et des représentations stockées en mémoire à long terme tel que nous l'avons présenté dans la première partie de ce travail.

A l'issue de cette étape, c'est au tour de l'unité -ING d'être traitée, dans la mesure où 1) les unités BE et -ED ne peuvent toujours pas l'être et 2) c'est un morphème lié à STAND et qu'il se présente à la perception avec lui. L'instruction donnée par cette unité est de convoquer une notion sur la scène et d'évoquer un profilage processuel de cette notion. C'est effectivement un morphème qui indique minimalement et de manière indéterminée un procès. Mais c'est aussi un morphème nominalisant, et le passage du verbe au nom signale justement qu'à un moment donné, on a affaire à du processuel. Précisons que -ING ne met pas en scène un procès en tant que tel, mais un *profilage* processuel, c'est-à-dire, d'un point de vue gestaltiste, la mise en évidence de contours propres aux procès. Il met aussi en scène la possibilité pour STAND d'impliquer une forme d'agentivité, activée ou non, et de temporalité. Ce profilage processuel va faire que STAND va se distinguer d'une

entité. C'est donc la différence entre entité et un procès que -ING donne comme instruction. On obtient ainsi une « notion de procès », pour faire le pendant de la « notion d'entité » vue à propos de « a drink » en 3.1. -ING convoque ainsi $n_1 = n_{/stand/}$ évoquée à l'étape précédente, et elle évoque une notion de procès issue de n_1 . On n'a pas affaire à un procès à ce stade, rappelons-le, parce que d'une part, -ING est aussi compatible avec le domaine nominal et d'autre part, il n'y a pour l'instant aucun ancrage temporel sur la scène (BE et -ED ne sont pas encore traités). -ING se « contente » d'activer le caractère processuel de la notion /stand/, d'où sa notation dans le schéma général en $p_{act}(n_1)$ où la fonction « p_{act} » représente l'action de -ING qui profile la notion n_1 en une notion de procès p_1 .

Le quatrième moment correspond au traitement des unités qui ne pouvaient pas être traitées avant. De fait, sont maintenant présents sur la scène les deux éléments que convoque BE : une entité E_1 qui provient d'une autre scène et une notion de procès p_1 . En tant que notion de procès, cette unité met également en scène un actant potentiel mis en relation implicitement avec le procès. Les travaux en psychologie cognitive comme ceux de Le Ny (2004) ou de Pariollaud (2008) sur la sémantique verbale montrent effectivement que le traitement d'un procès se fait avec l'activation d'un actant⁹. Donc ce qui est évoqué par BE à ce stade est l'identification non repérée temporellement (-ED n'est pas encore traitée) d'une entité potentiellement actant avec une relation prédicative qui n'est pas non plus repérée temporellement vu qu'on a pour l'instant seulement une notion de procès et non pas une occurrence de procès. La notation $E_1 \approx [E_1 \rightarrow p_1]$ du schéma général se lit : « évocation de l'identification de l'entité E_1 avec une notion de procès dont un actant au minimum est activé ».

La notion de procès ainsi construite devient en fait un procès en tant que tel qu'au cours de la cinquième étape, lors du traitement de -ED et de l'ancrage temporel. On considère que l'instruction

⁹ Pariollaud met en évidence qu'il y a « un accès automatique à la représentation privilégiée d'agent typique » lors du traitement du verbe, contrairement au rôle thématique de patient (2008 : 141).

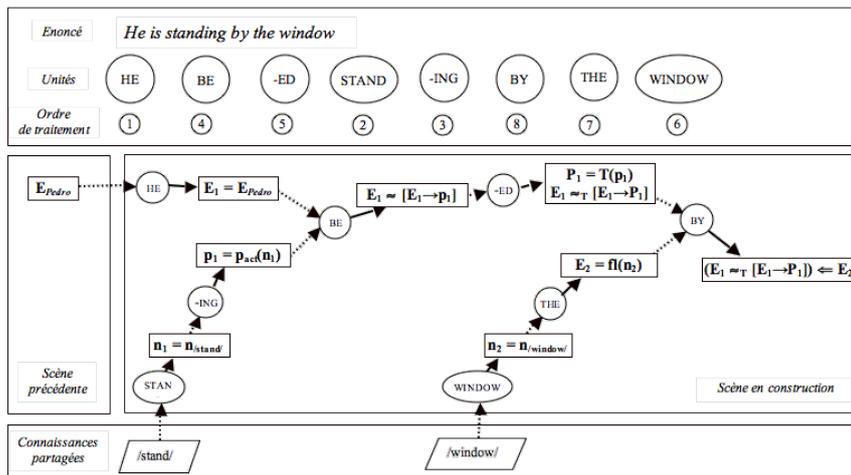
donnée par -ED est de convoquer une notion de procès p et d'évoquer un procès P décroché d'un moment de référence. Dans notre exemple, son action porte d'une part sur la notion de procès p_1 et d'autre part sur l'identification évoquée précédemment par BE. Ce qu'évoque -ED est donc double : création d'une occurrence P_1 de /stand/ dont l'agent est Pedro, donc construction d'une occurrence de procès, et en même temps, construction d'une occurrence temporellement située de l'identification évoquée par BE. La notation marque en fin de compte l'application d'une fonction aoristique T à p_1 pour obtenir P_1 , procès situé, d'où $P_1 = T(p_1)$ (cf. schéma général). Elle marque aussi que -ED transforme la relation évoquée par BE en l'activant et en la repérant temporellement, d'où l'apparition d'un indice temporel $_T[E_1 \rightarrow P_1]$.

Les dernières étapes concernent la traitement du circonstant « by the window ». Il est évident d'après la forme schématique de BY détaillée plus haut, que cette unité ne peut être traitée qu'après les deux autres et qu'elle sera mise en attente quand elle sera perçue et prise en compte. THE est aussi mis en attente dans la mesure où il convoque une notion d'entité, or à ce stade aucune notion d'entité n'est encore présente sur la scène. C'est en fait l'unité WINDOW qui va être traitée en priorité dans la mesure où elle peut apparaître sur la scène comme notion : $n_2 = n_{/window/}$. La notion $n_{2/window/}$ est ensuite structurée par THE qui évoque alors une entité E_2 obtenue par fléchage à partir de la notion /window/. THE effectue une opération particulière sur la notion, une opération de détermination (fléchage) qui permet d'identifier une occurrence extraite d'un domaine notionnel. Ainsi, n_2 est transformée en E_2 sous l'effet de l'opération métalinguistique marquée par l'unité THE, c'est-à-dire sous l'effet de l'instruction de détermination fournie par cette unité. On note cette instruction par « fl » pour « fléchage » dans le schéma général.

La dernière unité peut enfin être traitée. Rappelons que l'unité BY, qui est en attente bien qu'apparue avant les autres unités dans la perception, convoque un élément E^{lt} et une entité E sur la scène verbale, et elle évoque la qualification de E^{lt} par E . E^{lt} et E sont effectivement construits et présents sur la scène, et l'action de BY peut avoir lieu. Ce que convoque BY est précisément la prédication

présente sur la scène sous la forme de $E_1 = [E_1 \rightarrow P_1]$ ainsi que l'entité E_2 . BY évoque alors la qualification du procès par l'entité E_2 , notée « \Leftarrow » dans le schéma général.

Si on résume l'ensemble de la construction du sens de l'énoncé, on obtient la figure générale suivante où les numéros sous chaque unité représente les étapes de traitement au fur et à mesure de la perception de l'énoncé :



Construction générale du sens de l'énoncé « He was standing by the window. »

CONCLUSION

Les paragraphes qui précèdent correspondent à une première ébauche d'une formalisation de la construction du sens par instructions et comporte naturellement des approximations et sûrement des défauts. L'objectif fixé en introduction semble cependant atteint : décrire la construction progressive du sens d'un énoncé, unité après unité, dans sa temporalité propre et suivant les instructions fournies par chaque unité. C'est en fait un projet de recherche à long terme qui se dessine ici. Pour décrire la progression sémantique, il faut effectivement se doter d'un répertoire de formes schématiques le plus complet possible, après observation et formalisation du plus grand nombre d'unités grammaticales (et lexicales) de la langue étudiée et en s'assurant

du caractère dynamique et opératoire de ces formes et de leurs règles d'assemblage. C'est à la constitution de ce répertoire que seront consacrés les prochains travaux, ainsi qu'à l'analyse des relations entre scènes à l'échelle d'un paragraphe entier.

Références citées

- COL, G., 2008. « Rôles de *until* et de *by* dans la mise en scène verbale », in *Préfixation, préposition, postposition. Etude de cas*, M. Paillard (dir.), Presses Universitaires de Rennes. 145-161.
- COL, G. 2009a. « Activation et saillance d'unités grammaticales. Quelle place pour l'intonation dans la construction dynamique du sens ? », *Travaux linguistiques du CerLiCO*, vol. 22, 59-79.
- COL, G. 2009b. « Remarques sur le rôle de l'intonation dans le traitement de l'information. », *CORELA*, numéro spécial « Parole », S. Hanote (dir.). <http://www.corela.org>
- COL, G. (à par.). « Correspondance et mixage d'espaces mentaux dans la construction dynamique du sens. », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 18, Louvain, Peeters.
- COL, G. (en prép.). *Éléments de grammaire instructionnelle*.
- CULIOLI, A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*, Vol. 1. Ophrys.
- FAUCONNIER, G. 1991. « Subdivision cognitive », *Communications* 53, 229-247.
- FAUCONNIER, G. 1997. *Mappings in Thought and Language*, Cambridge University Press.
- GOSELIN, L. 2005. *Temporalité et modalité*. Duculot.
- HUDDLESTON, R. et G. PULLUM 2002. *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press.
- LANGACKER, R. 1987. *Foundation of Cognitive Grammar*, vol. 1. Stanford, Cal. Stanford University Press.
- LE NY, J.-F. 2004. « Éléments de psycholinguistique cognitive : des représentations à la cognition », *La Linguistique cognitive*, C. Fuchs (dir.), Ophrys, 155-170.
- LE NY, J.-F. 2005. *Comment l'esprit produit du sens*. O. Jacob.

- PAILLARD, D. 2000. « A propos des verbes « polysémiques » : identité sémantique et principes de variation », *Syntaxe et Sémantique* n° 2, *Sémantique du lexique verbal*. Caen : Presses Universitaires. 99-120.
- PARIOLLAUD, F. 2008. *Verbes. Questions de sémantique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- QUIRK, R., GREENBAUM, S., LEECH, G., et SVARTVIK, J., [1985] 1994, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman.
- VICTORRI, B. 1996. *La Polysémie*. Paris, Hermès.
- VICTORRI, B. 1999. « Le sens grammatical », *Langages* 136, 85-105
- VICTORRI, B., G. COL, J. APTEKMAN, S. GIRAUD (à par.). « Compositionnalité gestaltiste et construction dynamique du sens », *CogniTextes*.